



La dynamique forêt filière bois au sein des Territoires Alpins

Retour sur les projets financés dans le cadre de la CIMA et du POIA 2007-2013



Réseau alpin de la forêt de montagne



22 millions d'euros investis
dans la forêt / filière bois alpine **4**

Le bois des Alpes dans la construction :
la preuve par l'exemple..... **6**

Soutien à la filière bois énergie de proximité..... **8**

L'accompagnement du débardage par câble..... **10**

72 maîtres d'ouvrages enquêtés
s'expriment sur la stratégie forestière alpine
et les effets induits de leur projet..... **11**

Animation du Réseau alpin de la forêt de montagne..... **11**

Contexte

Le développement de la forêt / filière bois est un enjeu inscrit dans le Schéma Interrégional d'Aménagement et de développement du Massif des Alpes par le **Comité de Massif**. Ce dernier a impulsé une stratégie forestière alpine reposant sur des objectifs chiffrés autour de trois axes de travail :

- Le développement du **bois construction**
- Le développement du **bois énergie**
- Le débardage par **câble**

Deux outils financiers spécifiques au massif des Alpes ont été mis en place pour la période 2007/2013 :

- La Convention Interrégionale pour le Massif Alpin (**CIMA**)
- Le Programme Opérationnel Interrégional pour le massif des Alpes (**POIA**)

Les principes directeurs de la stratégie forestière alpine sont de favoriser :

- des projets territoriaux définis, ayant un caractère opérationnel, s'intégrant dans une stratégie de développement local;
- des actions structurantes, incitant les acteurs à coopérer à l'échelle du massif et ainsi initier une dynamique interrégionale.

Dans le cadre d'un appel à projets forêt / filière bois lié aux outils financiers du massif, **91 projets** ont été programmés depuis 2007 et ont bénéficié des financements Alpains (CIMA/POIA). 78% d'entre eux ont été réalisés et 15 projets sont en cours au moment de cette analyse.



22 millions d'euros investis dans la forêt/filière bois alpine

Point financier sur les projets programmés de 2007 à 2014

Les 91 projets programmés dans le cadre de l'appel à projets représentent un montant de 22 millions d'euros d'opérations

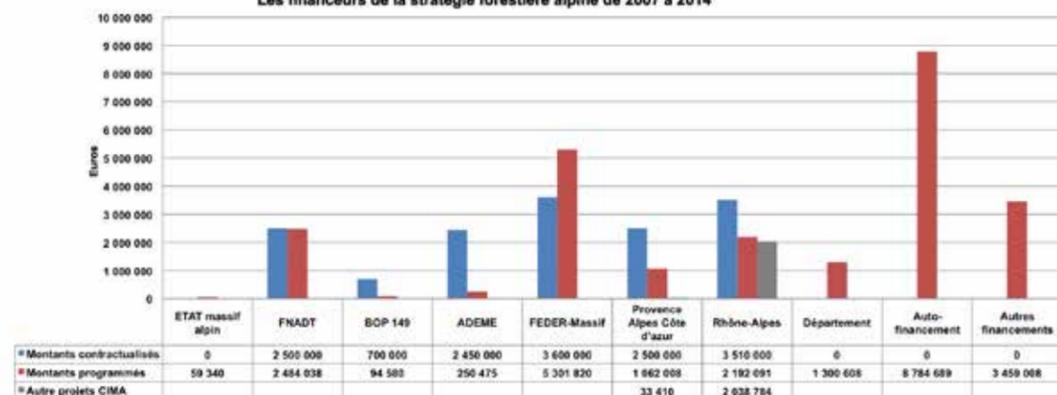
Au-delà de l'appel à projets, 65 autres projets ont été soutenus directement par les Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes, pour un montant de 10 millions d'euros d'opérations supplémentaires.

51 % des investissements financés concernent des projets visant le développement du bois énergie à partir de la ressource locale

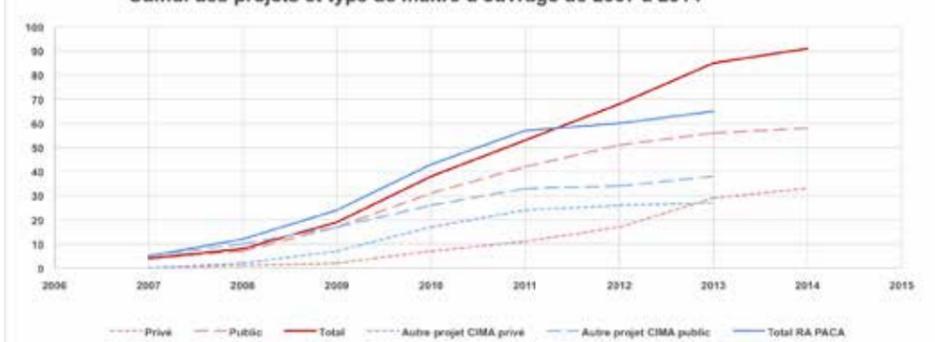
Au total, le montant des 156 projets financés dans le cadre de la CIMA et du POIA représentent un coût total d'opération de 32 millions d'euros pour le massif des Alpes. Les porteurs de projets ont mobilisé des fonds au delà de la maquette financière initiale CIMA/POIA (Europe/ETAT/Régions):

- Les Conseils généraux ont participé pour 1,3 millions d'euros.
- Le FEDER régional Rhône-Alpes, en adaptant certains de ses critères d'éligibilité, est intervenu fortement sur les opérations d'investissement visant la construction de bâtiments en Bois des Alpes (colonne autres financements sur le graphique).

Les financeurs de la stratégie forestière alpine de 2007 à 2014



Cumul des projets et type de maître d'ouvrage de 2007 à 2014



Le taux moyen d'intervention des financements est de 64 %. Sur la période concernée par le suivi, 92 maîtres d'ouvrage différents ont bénéficié d'un financement pour leur projet. Le nombre important et la diversité des maîtres d'ouvrage, font valoir que l'appel à projets a permis de répondre à une diversité élargie d'acteurs (des collectivités jusqu'aux entreprises), ainsi qu'aux problématiques auxquelles ils étaient confrontés.

90 % des fonds, soit 29 millions d'euros, ont été à destination de projets de territoires

STRATEGIE ALPINE

Projets forêt/filière bois financés dans le cadre de la politique alpine



156 projets financés* pour 92 maîtres d'ouvrage
 16,5 millions d'euros de projets financés sur la thématique du **bois construction**
 14 millions d'euros de projets financés sur la thématique du **bois énergie**
 1,3 millions d'euros de projets financés sur la thématique du **câble**

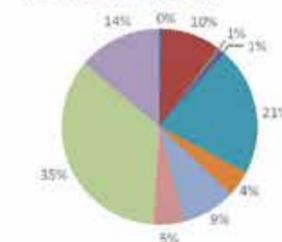
THÈME DU PROJET

- Bois construction
- Bois énergie
- Câble
- Autres projets CIMA

TYPE DE PROJET

- Investissement
- Etude
- △ Animation

RÉPARTITION DES MASSES FINANCIÈRES INVESTIES : (32 MILLIONS D'€)*



- Etat Massif Alpin ADM
- FNADT CIMA
- BOP 149
- ADEME
- FEDER-Massif
- Région Rhône-Alpes
- Région Provence Alpes Côte d'Azur
- Départements
- Auto-financement
- Autres financements

*Hors animation des Communes forestières

- Limites du Massif Alpin
- Limites régionales
- Limites départementales



Source : BD Cartho® © IGN, PFAF PACA n°B410, IFN Cartho C3, Communes forestières 08-2014
 Réalisation : Communes forestières PACA, 08/2014 • www.olme.org

Le bois des Alpes dans la construction : la preuve par l'exemple

30 acteurs ont mis en œuvre 42 projets qui ont été soutenus pour un total de 10 millions d'euros d'opérations

Les 3 axes principaux soutenus sont :

→ Le développement de la certification Bois des Alpes ;

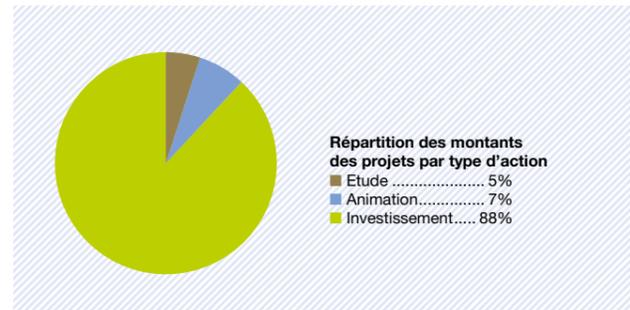
38 entreprises, charpentiers, scieurs, lamellistes, développent une offre élargie de produits certifiés Bois des Alpes

→ La mise en œuvre d'un Réseau de 23 bâtiments pilotes permettant d'analyser la reproductibilité des constructions en Bois des Alpes.

2200m³ de Bois des Alpes ont été nécessaires pour la construction des 16 premiers bâtiments inaugurés du Réseau pilote qui en comptera 23 à terme

→ Le développement d'une technologie de mesure de la résistance mécanique du bois, permettant de contrôler le classement annoncé.

La prise en compte de la résistance mécanique est un facteur essentiel pour apporter de la valeur ajoutée au bois provenant des forêts alpines ainsi que pour les entreprises de première transformation.



STRATÉGIE ALPINE

Réseau des bâtiments-pilotes et entreprises certifiées Bois des Alpes



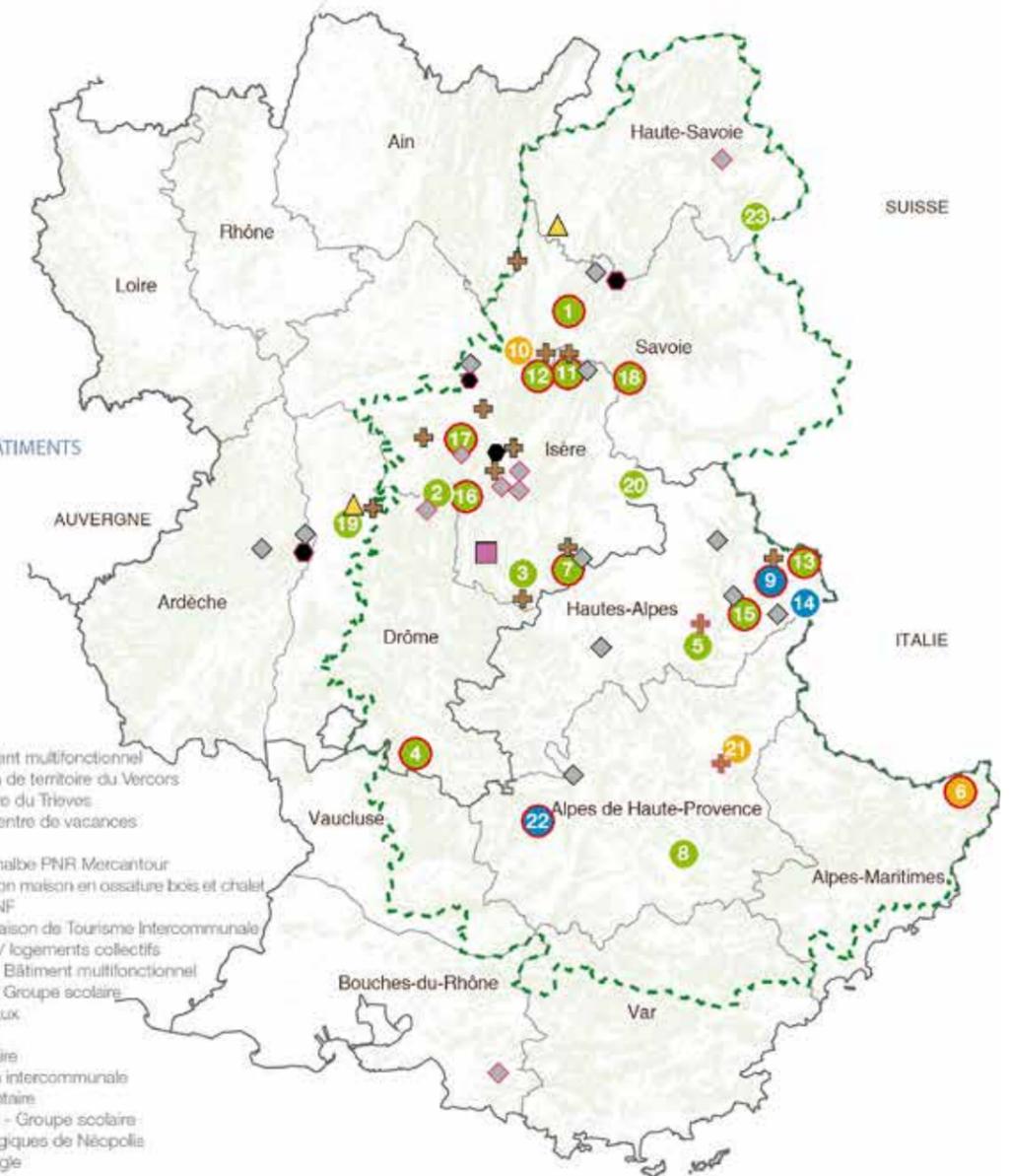
23 bâtiments intégrés au réseau des bâtiments-pilotes dont 17 construits, 3 en construction et 3 en projet
25 entreprises certifiées Bois des Alpes et 13 en cours de certification

ENTREPRISES CERTIFIÉES

- ◆ Charpentier
- ▲ Lamelliste
- Menuisier
- ✚ Scieur
- Séchoir
- Entreprise en cours de certification

ETAT D'AVANCEMENT DES BÂTIMENTS

- Construit
- En construction
- En projet
- Financement FNADT



- 1 St-Jean-d'Arvey (73) - Bâtiment multifonctionnel
- 2 Villard-de-Lans (38) - Maison de territoire du Vercors
- 3 Mens (38) - Maison de territoire du Trièves
- 4 Buis-Les-Baronnies (26) - Centre de vacances
- 5 Embrun (05) - Ressourcerie
- 6 Tende (06) - Refuge de Fontanalbe PNR Mercantour
- 7 Corps (38) - Atelier de fabrication maison en ossature bois et chalet
- 8 Barrême (04) - Atelier Bois ONF
- 9 Château-ville-vieille (05) - Maison de Tourisme Intercommunale
- 10 La Bauche (73) - Ecoquartier / logements collectifs
- 11 St-Pierre-d'Entremont (73) - Bâtiment multifonctionnel
- 12 St-Pierre-d'Entremont (73) - Groupe scolaire
- 13 Abries (05) - Ateliers municipaux
- 14 St Vérand (05) - Observatoire
- 15 Guillestre (05) - Groupe scolaire
- 16 Villard-de-Lans (38) - Maison intercommunale
- 17 La Rivière (38) - Ecole élémentaire
- 18 St-Rémy-de-Maurienne (73) - Groupe scolaire
- 19 Alixan (26) - Plateaux pédagogiques de Néopolis
- 20 La Grave (05) - Refuge de l'Aigle
- 21 Allos (04) - Refuge
- 22 St-Etienne-les-Orgues (04) - Bâtiment d'accueil multifonctionnel
- 23 St Gervais-les-Bains (74) - Refuge du Goûter

■ Limites du Massif Alpin □ Limites régionales
□ Limites départementales



Source : BD Cartho® © IGN, PFAF PACA n°B410, IFN Cartho C3, Communes forestières 08-2014
Réalisation : Communes forestières PACA, 08/2014 • www.olme.org

Soutien à la filière bois énergie de proximité



39 acteurs ont porté 40 projets pour 12 millions d'euros d'opérations

3 catégories d'actions ont principalement été soutenues:

→ 9 études de Plans d'Approvisionnements Territoriaux en bois énergie (PAT)

Les collectivités se sont dotées de l'outil d'aide à la décision PAT afin de mobiliser du bois pour la filière énergie sur 21 % de la surface alpine. Au total 630 000 tonnes de bois énergie mobilisables par an ont été identifiées, soit en moyenne 70 000 tonnes par an et par territoire PAT. En 2013, les producteurs de bois énergie situés dans les Alpes ont produit 38 000 tonnes de plaquette forestière sèche.

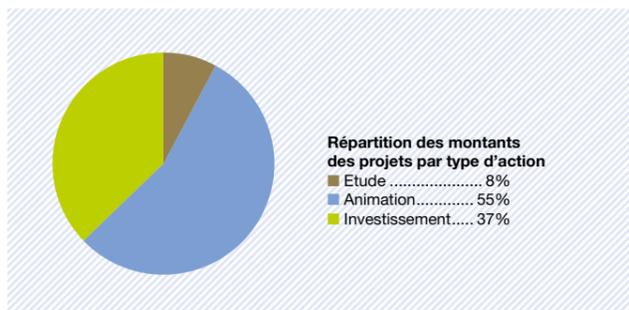
→ 11 actions d'animation pour organiser la mobilisation du bois en montagne.

→ 18 investissements dont :

- 14 plateformes / hangars dont 3 en construction
- 4 investissements dans des outils spécifiques de transformation du bois destinés à la production du combustible (broyeurs et systèmes de séchage)

Les 12 unités de stockage/hangars financées qui sont entrées en fonctionnement ont permis de produire 11 400 tonnes de plaquettes forestières en 2014. Cela correspond à 30 % de la plaquette forestière sèche produite dans les Alpes. À terme, les 15 plateformes ou hangars financés pourraient être en capacité de produire 61 000 tonnes de plaquette forestières par an.

125 chaufferies bois sont approvisionnées directement en circuit court grâce à ces investissements, soit 22 % des chaufferies des Alpes en fonctionnement.



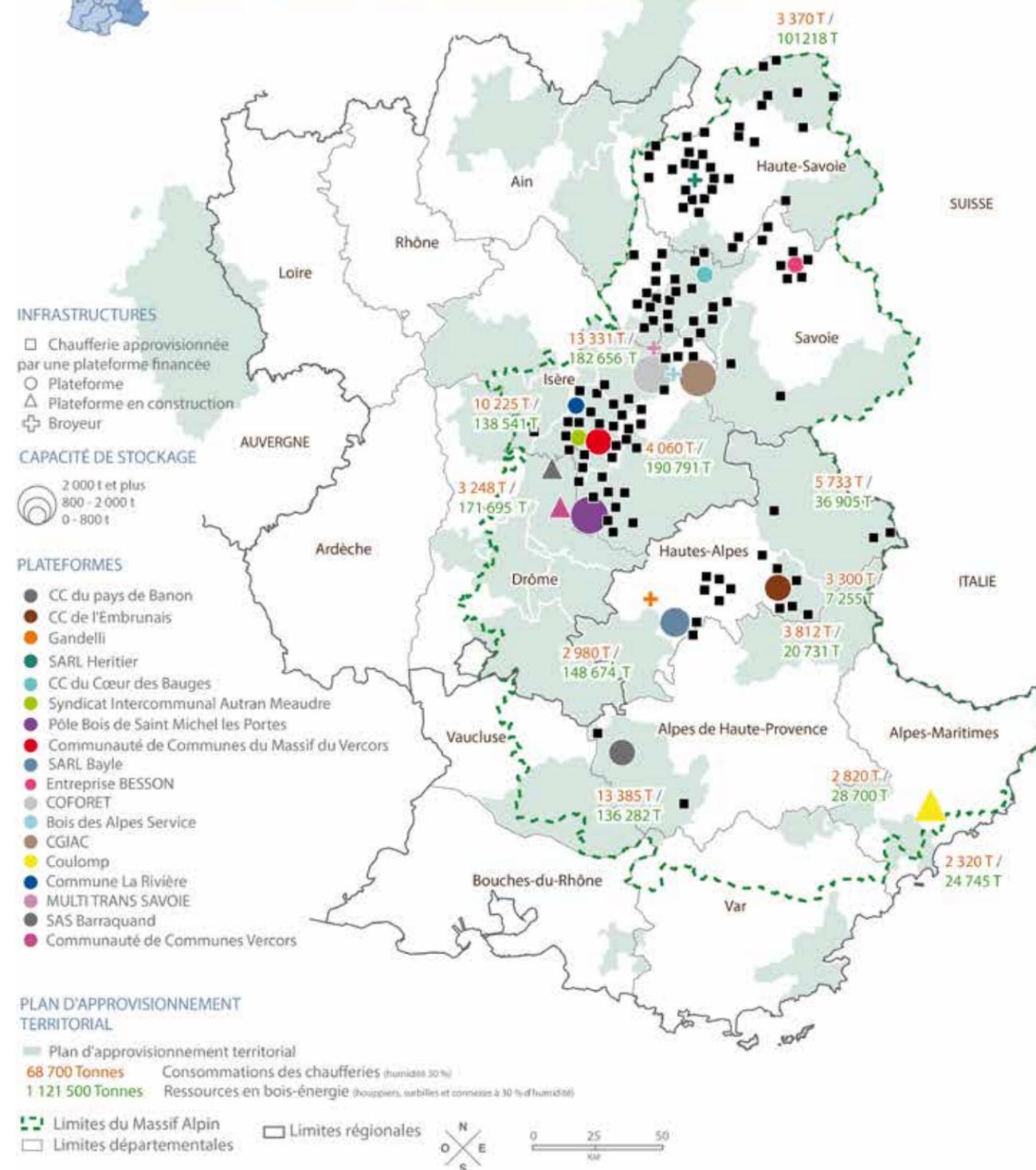
Dans le cadre du POIA, 4,7 millions d'euros de FEDER alpin ont été programmés.

BOIS ENERGIE

Chaufferies approvisionnées par les plateformes financées par la CIMA-POIA



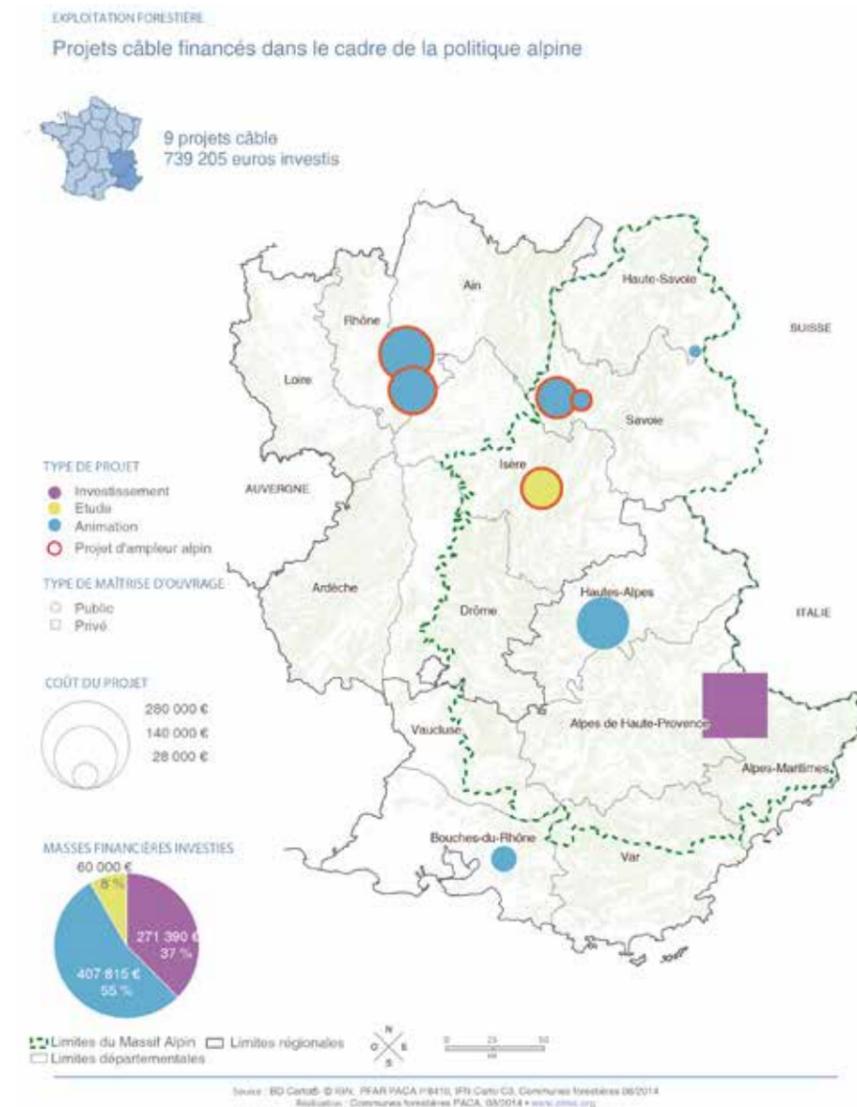
18 investissements programés approvisionnant 119 chaufferies
Distance moyenne de livraison des chaufferies depuis les plateformes : 33 km



Source : BD Cartho - © IGN, FFAR PACA n°8410, Communes forestières 10/2014
Réalisation : Communes forestières PACA, 11/2014 • www.ofma.org

L'accompagnement du débardage par câble

8 acteurs dont 1 privé ont porté 9 projets pour un montant d'opération de 700 000 euros



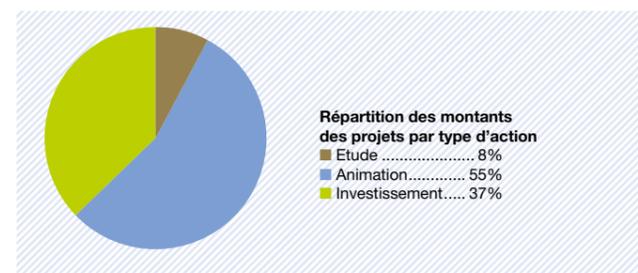
- Un projet d'investissement a concerné l'acquisition d'un câble mat pour l'entreprise des Alpes du Sud Dettwiller & Campero.
- Une étude confiée au FCBA a permis d'accompagner 6 câblistes du massif alpin dans leur activité http://www.ofme.org/documents/FiliereBois/debardage_cable/decalpes_final_com.pdf
- Les propriétaires et gestionnaires forestiers ont porté des actions d'expérimentation et d'animation pour promouvoir ce système d'exploitation adapté aux zones de forte pente.
- La faible lisibilité des câblistes sur leurs perspectives de marché, la faible rentabilité des coupes à câble, le manque de main d'œuvre formée à cette technique complexe constituent toujours des obstacles au développement de ce mode d'exploitation.

72 maîtres d'ouvrages enquêtés s'expriment sur la stratégie forestière alpine et les effets induits de leur projet

Résultat des études 2012 et 2014 menées sur l'impact qualitatif des projets

- Au-delà du levier financier identifié par les porteurs de projet, l'appel à projets a favorisé, selon les maîtres d'ouvrage, la mise en réseau et le travail en partenariat de différents acteurs autour d'un projet commun pour 95% d'entre eux.
- 66% des maîtres d'ouvrages affirment avoir développé des partenariats entre public et privé qui ont permis de rendre le projet cohérent et partagé à l'échelle du territoire, ce qui correspond à un critère déterminant de l'appel à projets.
- 170 formations et 260 actions de communication ont été réalisées au travers des projets financés.
- Au-delà de l'engagement financier certain, les maîtres d'ouvrage qui ont répondu à l'appel à projets avaient pour ambition l'inscription de leur projet dans leur territoire et l'adéquation avec la stratégie forestière alpine.

La connaissance de l'appel à projets s'est transmise à 65% par le réseau professionnel. L'un des enjeux relatifs à la prochaine programmation est la diffusion large des outils financiers liés à la stratégie forestière alpine.



Animation du Réseau alpin de la forêt de montagne

Les Communes forestières Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur animent la stratégie forestière alpine au travers du Réseau Alpin de la forêt de montagne, sous l'autorité du groupe de travail forêt / filière bois du Comité de Massif.

Les Communes forestières ont pour rôle de suivre et d'accompagner les porteurs de projets souhaitant s'inscrire dans cette politique alpine, via une ingénierie technique et financière.

Depuis sa création en 2007, le groupe de travail forêt bois du **Comité de Massif des Alpes** s'est réuni 20 fois en regroupant en moyenne 20 participants dont 4 membres du Comité de Massif.

Cet accompagnement a permis à 106 maîtres d'ouvrages de s'engager dans un projet, dont 88% ont été présentés en Comité de Programmation.

91 projets ont au final été programmés.

Le coût de l'animation représente 9% du coût des projets programmés



Contacts

→ ADEME RHÔNE-ALPES

Direction régionale Rhône-Alpes,
10, rue des Emeraudes, 69006 Lyon
Tél. 04 72 83 46 00 - Fax 04 72 83 46 26
ademe.rhone-alpes@ademe.fr

→ ADEME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
2, boulevard de Gabès - 13267 Marseille cedex 08
Tél. 04 91 32 84 44 - Fax 04 91 32 84 66
ademe.paca@ademe.fr

→ CGET

Commissariat à l'aménagement,
au développement et à la protection des Alpes
12 place Verdun 38000 Grenoble
Tél. 04 76 87 61 68 - Fax 04 76 46 13 86
infogre@cget.gouv.fr

→ RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Hôtel de Région - 27, place Jules Guesde,
13481 Marseille Cedex 20
Tél. 04 91 57 50 57 - Fax 04 91 57 51 51

→ RÉGION RHÔNE-ALPES

1, esplanade François Mitterrand
CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 02
Tél. 04 26 73 40 00

→ COMMUNES FORESTIÈRES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pavillon du Roy René
CD 7 - Valabre - 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 43 93 - Fax 04 42 51 03 88
paca@communesforestieres.org

→ COMMUNES FORESTIÈRES RHÔNE-ALPES

256, rue de la République 73000 Chambéry
Tél. 04 79 60 49 05 - Fax 09 72 27 14 22
rhonealpes@communesforestieres.org

Réseau alpin de la forêt de montagne

